

Plus de 33 500 sites 5G et 60 000 sites 4G autorisés par l'ANFR en France



© 2022 Les Echos Publishing

Concernant le déploiement de la 5G, l'ANFR a désormais donné des autorisations pour 33 557 sites en France dont 45 sont situés en Outre-Mer. 40 sites viennent notamment d'être autorisés en avril dernier à La Réunion. 24 553 sites sont déjà techniquement opérationnels, selon les opérateurs de téléphonie mobile, la quasi-totalité de ces implantations étant accordée pour des sites déjà utilisés pour la 2G, 3G ou 4G. Seuls 4 sites n'accueillent que de la 5G.

Un site répertorie les sites autorisés

Le déploiement de la 4G concerne, lui, 60 078 sites autorisés par l'ANFR en France, dont 57 023 sont en métropole. 52 270 sont déjà en service. C'est Orange qui détient le plus grand nombre d'implantations (27 883 sites), devant SFR (23 176 sites), puis Bouygues Telecom (23 031) et enfin Free Mobile (21 863 sites).

Outre-Mer, 3 055 sites sont autorisés pour la 4G, dont 2 899 sont déjà en service.

L'ANFR propose un site internet cartographique,

www.cartoradio.fr, qui répertorie avec précision, sur tous les territoires, le déploiement des réseaux mobiles. Il est ainsi possible de zoomer sur une zone pour y voir où sont les sites autorisés par l'ANFR, et pour quel opérateur.

© 2022 Les Echos Publishing